



HAL
open science

Une enceinte fortifiée en éperon du troisième millénaire avant J.-C. à Basly dans le Calvados : résultats préliminaires

Guy San Juan, Guy San, Emmanuel Ghesquière, Michel Fontugne, Nicolas Fromont, Erik Gallouin, Juan San, Ghesquière Guy, Fontugne Emmanuel, Fromont Michel, et al.

► To cite this version:

Guy San Juan, Guy San, Emmanuel Ghesquière, Michel Fontugne, Nicolas Fromont, et al.. Une enceinte fortifiée en éperon du troisième millénaire avant J.-C. à Basly dans le Calvados : résultats préliminaires. *Revue archéologique du Centre de la France - Suppléments*, 2007, Camps, enceintes et structures d'habitat néolithique en France septentrionale, Actes du 24e colloque interrégional sur le néolithique, Orléans 1999, 27, pp.327-347. hal-03326062

HAL Id: hal-03326062

<https://hal.science/hal-03326062>

Submitted on 25 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une enceinte fortifiée en éperon du troisième millénaire avant J.-C. à Basly dans le Calvados : résultats préliminaires

Guy San Juan, Emmanuel Ghesquière, Michel Fontugne, Nicolas Fromont, Erik Gallouin

Citer ce document / Cite this document :

San Juan Guy, Ghesquière Emmanuel, Fontugne Michel, Fromont Nicolas, Gallouin Erik. Une enceinte fortifiée en éperon du troisième millénaire avant J.-C. à Basly dans le Calvados : résultats préliminaires. In: Camps, enceintes et structures d'habitat néolithique en France septentrionale, Actes du 24e colloque interrégional sur le néolithique, Orléans 1999. Tours : Fédération pour l'édition de la Revue archéologique du Centre de la France, 2007. pp. 327-347. (Supplément à la Revue archéologique du centre de la France, 27);

https://www.persee.fr/doc/sracf_1159-7151_2007_act_27_1_1266

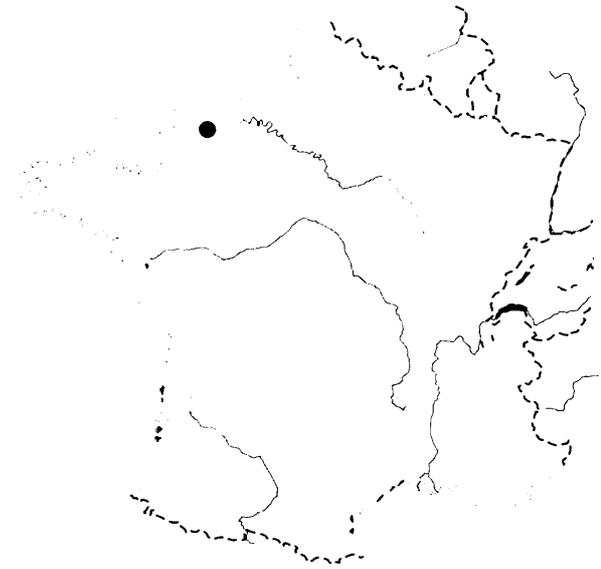
Fichier pdf généré le 20/02/2020

Abstract

The "La Campagne" defended spur at Basly (Calvados) was discovered fortuously during an assessment on the edge of a 6th century B. C. necropolis. This assessment showed that the spur was defended by a palisaded ditch, doubled in the inside by twin stockades composed of large uprights. The fencing is punctuated by several entrances. The principal of these, situated in the axis of the spur, is framed on the inside by two buildings perpendicular to the palisade. A violent fire clearly destroyed the entire timber construction which undoubtedly originally presented a monumental facade. Numerous arrow heads, burned and broken on impact, suggest that these objects are related to the destruction of the wooden defences. Six 14C dating place the occupation of this enclosure in the 3rd millennium B. C.

Résumé

L'éperon barré de "La Campagne" à Basly dans le Calvados a été révélé fortuitement au cours du diagnostic en périphérie d'une nécropole du VIème siècle avant J.-C. L'évaluation montre que la fermeture de l'éperon est assurée par une tranchée de palissade doublée intérieurement par deux lignes de grands trous de poteau. La clôture est interrompue par plusieurs entrées dont la principale, située dans l'axe de l'éperon, est encadrée intérieurement par deux bâtiments perpendiculaires à la palissade. Un violent incendie a manifestement détruit la totalité de cette architecture boisée revêtant certainement à l'origine un aspect monumental. De nombreuses armatures de flèches brûlées et brisées lors d'impacts laissent supposer que ces objets soient liés à la destruction du barrage. Six datations 14C inscrivent l'occupation de l'enceinte dans le IIIe millénaire avant J.-C.



Guy **SAN JUAN**¹, Emmanuel **GHESEQUIÈRE**², Michel **FONTUGNE**³, Nicolas **FROMONT**⁴, Erik **GALLOUIN**⁵

Une enceinte fortifiée en éperon du troisième millénaire avant J.-C. à Basly dans le Calvados : résultats préliminaires

Mots clés : Eperon barré, palissade, bâtiment, troisième millénaire avant J.-C.

Key-words : *Defended spur, palisade, building, 3rd millennium B.C.*

Résumé : L'éperon barré de "La Campagne" à Basly dans le Calvados a été révélé fortuitement au cours du diagnostic en périphérie d'une nécropole du VI^{ème} siècle avant J.-C. L'évaluation montre que la fermeture de l'éperon est assurée par une tranchée de palissade doublée intérieurement par deux lignes de grands trous de poteau. La clôture est interrompue par plusieurs entrées dont la principale, située dans l'axe de l'éperon, est encadrée intérieurement par deux bâtiments perpendiculaires à la palissade. Un violent incendie a manifestement détruit la totalité de cette architecture boisée revêtant certainement à l'origine un aspect monumental. De nombreuses armatures de flèches brûlées et brisées lors d'impacts laissent supposer que ces objets soient liés à la destruction du barrage. Six datations ¹⁴C inscrivent l'occupation de l'enceinte dans le III^{ème} millénaire avant J.-C.

Abstract : *The "La Campagne" defended spur at Basly (Calvados) was discovered fortuously during an assessment on the edge of a 6th century B.C. necropolis. This assessment showed that the spur was defended by a palisaded ditch, doubled in the inside by twin stockades composed of large uprights. The fencing is punctuated by several entrances. The principal of these, situated in the axis of the spur, is framed on the inside by two buildings perpendicular to the palisade. A violent fire clearly destroyed the entire timber construction which undoubtedly originally presented a monumental facade. Numerous arrow heads, burned and broken on impact, suggest that these objects are related to the destruction of the wooden defences. Six ¹⁴C dating place the occupation of this enclosure in the 3rd millennium B.C.*

¹ Service régional de l'archéologie, DRAC Haute-Normandie, La Chartreuse, 12 rue Ursin Scheid, 76140 Petit-Quevilly

² Institut national de recherches archéologiques préventives Basse Normandie, UMR 6566, Boulevard de l'Europe, 14540 Bourguébus

³ Laboratoire des Sciences du climat et de l'environnement, Laboratoire du Radiocarbone, Domaine du CNRS, Avenue de la terrasse 91198 Gif-sur-Yvette

⁴ Institut national de recherches archéologiques préventives, Direction interrégionale Grand-Ouest, 37, rue du Bignon, CS 67 737 35577 Cesson-Sévigné

⁵ Institut national de recherches archéologiques préventives, Direction interrégionale Grand-Ouest, 37, rue du Bignon, CS 67 737 35577 Cesson-Sévigné

1. INTRODUCTION

- 1.1. Historique des recherches
- 1.2. Cadre géographique et archéologique
- 1.3. Cadre géologique de l'évaluation et état de conservation des vestiges

2. LES STRUCTURES

- 2.1. Organisation générale des structures
- 2.2. La tranchée de palissade
- 2.3. Les fosses profondes avec un ou plusieurs poteaux
- 2.4. Les entrées et la structure d
- 2.5. Les deux bâtiments encadrant l'entrée centrale
- 2.6. Discussion

3. LE MOBILIER

- 3.1. La céramique
- 3.2. Le lithique
- 3.3. Les autres mobiliers
- 3.4. La céramique poinçonnée découverte dans l'enceinte du premier âge du fer
- 3.5. Discussion

4. CONCLUSION

■ BIBLIOGRAPHIE

1. INTRODUCTION

1.1. Historique des recherches

La découverte du site de « La Campagne » à Basly participe d'un projet thématique sur l'occupation protohistorique dans le secteur nord-ouest du terroir de la Plaine de Caen. Celui-ci est marqué géographiquement par le bassin versant de la basse vallée de la Seulles (Fig. 1 et 2). Les divers travaux, commencés dès 1992, se sont intéressés plus particulièrement à un espace restreint regroupant les trois communes de Thaon, Cairon et Basly, centré sur la vallée de la Mue affluent de la Seulles. Entre 1992 et 1994, des sondages ont été appliqués à neuf enceintes fossoyées en rive gauche de la Mue (SAN JUAN *et al.* 1999).

En 1994, des sondages concernèrent également l'enclos carré (Fig. 2 n° 1) du lieu-dit « La Campagne » à Basly repéré en prospection aérienne. Cette structure laissait envisager l'existence d'un site cérémoniel de l'âge du Fer, installé sur la rive droite de la vallée de la Mue, apparemment dépourvue d'habitats enclos attribuables à cette période. L'enclos était voisiné par une grande enceinte elliptique, partiellement révélée par les clichés aériens (Fig. 2 n° 2). Plusieurs enclos circulaires étaient également visibles à quelques centaines de mètres vers l'est

(Fig. 2 n° 5). Le plateau et sa terminaison en éperon dominant la Mue, se singularisait ainsi par plusieurs formes d'occupation à caractère cérémoniel. Les sondages ont montré que l'enclos carré renfermait des tombes et que l'occupation funéraire se développait également à l'extérieur au sud-ouest. Une fouille complète fut entreprise en 1997 (SAN JUAN, LE GOFF 2003). Elle a permis de dater l'ensemble du VI^e siècle avant J.-C. (Fig. 2 n° 1). Le diagnostic mené en périphérie de la nécropole a conduit ensuite à la découverte d'une puissante tranchée de palissade, manifestation liée à un système de fermeture de la terminaison du plateau (Fig. 2 n° 3). L'évaluation de cette architecture et de son environnement a été réalisée au cours de quatre opérations programmées, d'un mois chacune, en 1998, 2000, 2001 et 2002.

Les vestiges mis en évidence méritaient une évocation préliminaire de ce qui apparaît clairement comme un imposant système de barrage du plateau, au cours du III^{ème} millénaire avant J.-C. Cette vaste occupation en éperon permet aujourd'hui d'initier, sur des bases archéologiques solides, la question de l'habitat à la fin du Néolithique, dans la Plaine de Caen. Il conduit en outre à s'interroger sur l'importance de ce mode d'installation jusqu'alors suggéré par des prospections de surface. Notamment au plan local, l'éperon de « La Campagne » s'ajoute à deux autres sites de relief naturel, « La Burette » à Banville et « La Grande Roche » à Blainville-sur-Orne (Fig. 1) dont les enceintes connues par la prospection aérienne, le mobilier lithique de surface et un sondage récent pour l'un des sites (La Burette) indiqueraient aussi une occupation néolithique durable et structurée.

1.2. Cadre géographique et archéologique

L'éperon de Basly s'intègre au contexte du bas-plateau calcaire faiblement ondulé à couverture loessique de la Plaine de Caen. Seules les vallées dissymétriques, assez profondément incisées, offrent des reliefs naturellement protégés. Des versants raides, en bordure nord ou est s'opposent à des versants sud ou ouest, modelés en pente douce par l'érosion différentielle. Le secteur nord-ouest de la Plaine de Caen est un micro-terroir côtier. L'embouchure de La Seulles et son affluent La Mue, l'arrière-plan de l'embouchure de l'Orne paraissent constituer, au regard des découvertes en prospection et archéologiques, deux axes d'occupation privilégiée (Fig. 1) au Néolithique.

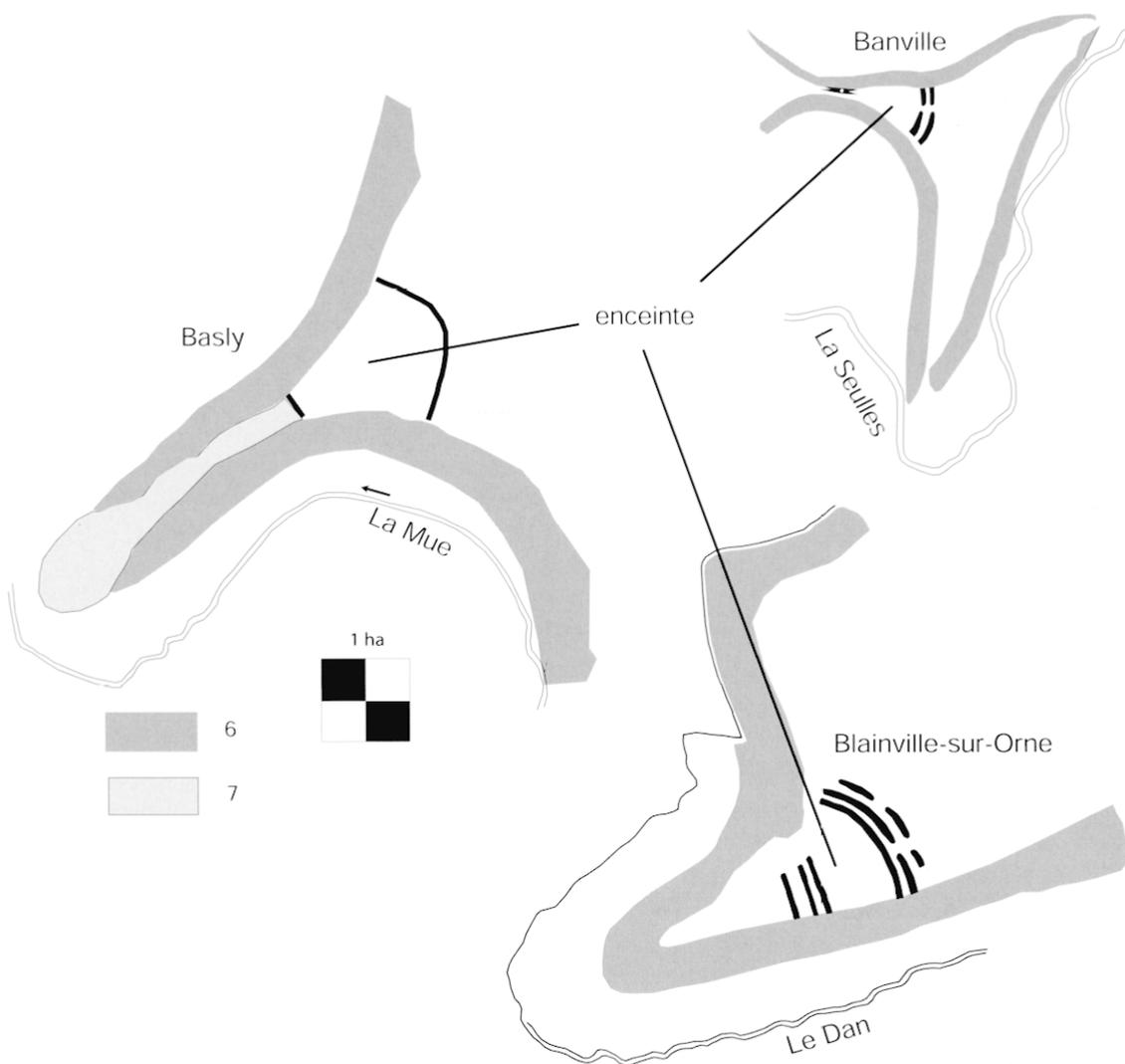
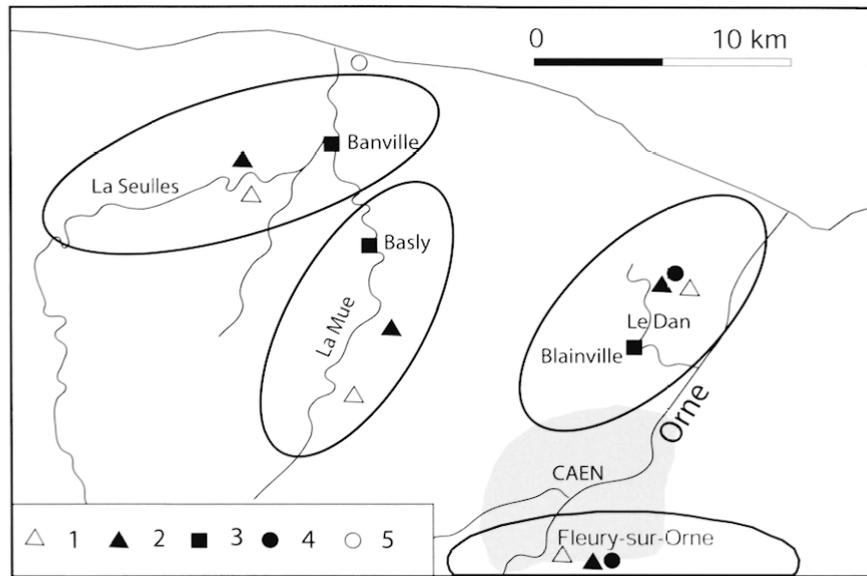


Fig. 1 : Monuments néolithiques et pôles territoriaux au nord-ouest de la Plaine de Caen

1 : Monument de " type Passy " ; 2 : Cairn du Néolithique moyen ; 3 : Eperon barré ; 4 : allée sépulcrale du Néolithique récent/final ; 5 : Tombes campaniformes ; 6 : Versant raide ou abrupt ; 7 : Terrain boisé en pente régulière jusqu'au cours d'eau.

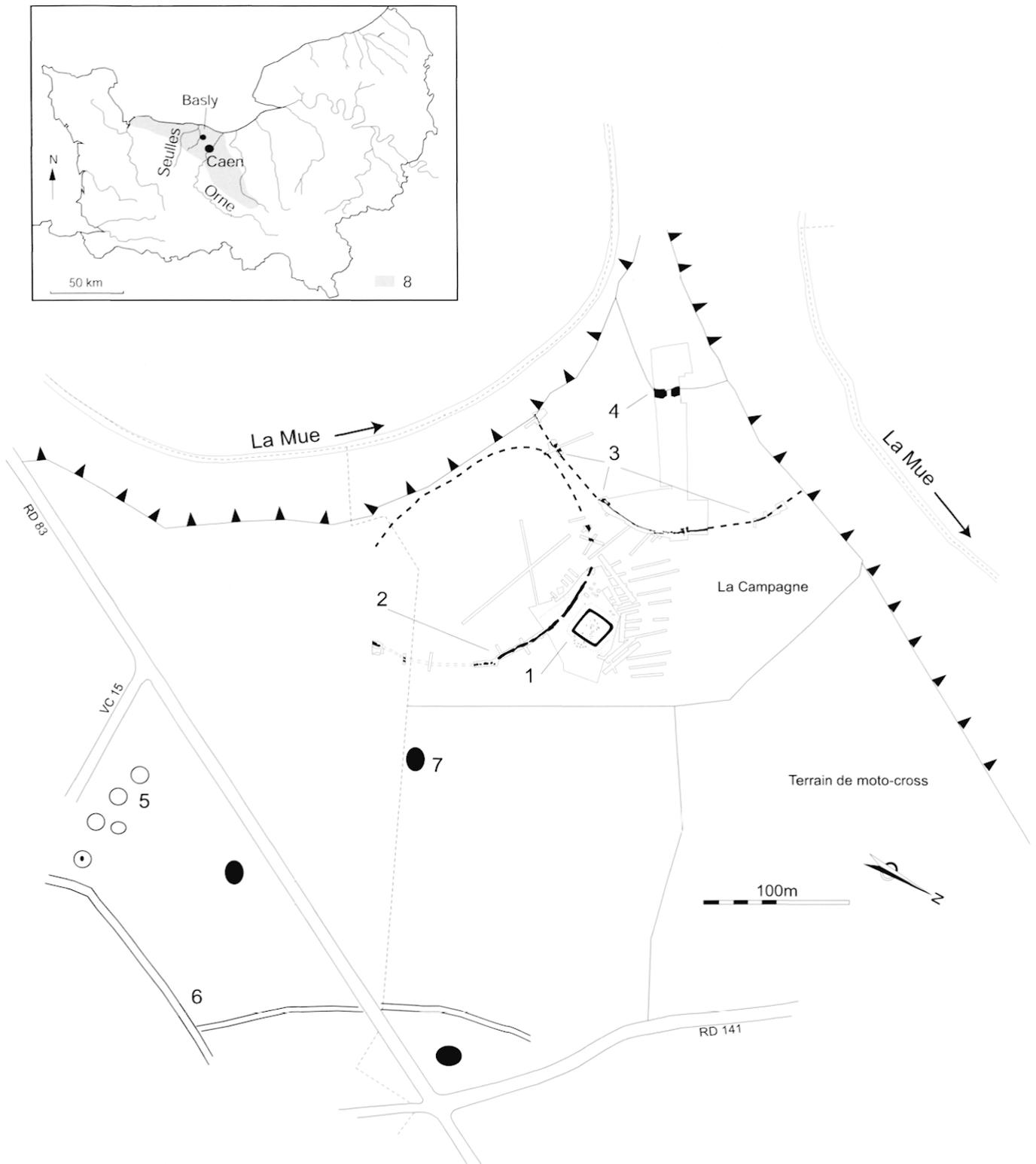


Fig. 2 : Plan masse des occupations sur le plateau de « La Campagne » à Basly (Calvados).

1 : Nécropole du Ve siècle av. J.-C. ; 2 : Enceinte elliptique ; 3 : Palissade du IIIe millénaire av. J.-C. ; 4 : Enceinte fortifiée du Ve siècle av. J.-C. sur la terminaison de l'éperon ; 5 : Enclos funéraires circulaires ; 6 : Chemins ; 7 : Vaste excavation reconnue en prospection aérienne ; 8 : Plaine de Caen

L'éperon domine au maximum la Mue de quelque vingt-cinq mètres en rive droite. Il est contourné par un méandre très resserré du cours d'eau. L'enceinte limitée par la tranchée de palissade occupe une surface plane d'environ 2 hectares profitant

aujourd'hui à des champs cultivés et à une prairie naturelle en extrémité. Au-delà, les terrains de l'éperon sont boisés et amorcent une inclinaison régulière (Fig. 1) jusqu'à rejoindre l'altitude du méandre de la Mue.

Dès le V^e millénaire avant J.-C., les faits marquants d'une occupation humaine sont exprimés par les sites funéraires (Fig. 1). Leur répartition désigne apparemment trois secteurs : la vallée de la Seulles, la vallée de la Mue et la vallée du Dan. Ce sont les nécropoles de "type Passy" qui dessineraient ainsi une première trame de distribution territoriale dans la Plaine de Caen (DESLOGES 1997). Le secteur de la Seulles montre, grâce à la prospection aérienne, des nécropoles à longs enclos sur les communes de Colombiers-sur-Seulles en rive gauche et d'Amblie en rive droite. L'évolution de cette expression funéraire monumentale serait traduite chronologiquement par la présence du tumulus de Colombiers (CHANCEREL 1992). Le second espace se développe entre Rots et Cairon en rive droite de la Mue, où des fouilles archéologiques récentes ont concerné une nécropole à longs enclos (ROTS, DESLOGES 1997) et un dolmen à couloir attribuable au Néolithique moyen II (CAIRON, MARCIGNY, GHESQUIÈRE 1997). La troisième occupation s'organiserait autour du Dan, sur les communes de Blainville-sur-Orne et de Biéville-Beuville. On y retrouve l'association spatiale de nécropoles à longs enclos, d'un cairn découvert récemment en diagnostic, attribuable au Néolithique moyen (JAHIER 1996) et d'un gisement dolménique, « Les Pierres Branlantes », dont ne seraient conservés que des orthostats. Tout récemment enfin, une allée sépulcrale du Néolithique final a été fouillée à Biéville-Beuville (CHANCEREL 1999). Ce monument funéraire illustre sans équivoque, la continuité de l'anthropisation du terroir au nord de Caen.

La transition Néolithique-Protohistoire est extrêmement ténue sur le plan funéraire (Fig. 1). Deux sépultures campaniformes en fosse, l'une masculine, l'autre féminine ont été découvertes à Bernières-sur-mer, à quelques centaines de mètres de l'estran (VERRON 1976). Leur position les intègre au contexte vallée de la Seulles - vallée de la Mue. Quelques tessons campaniformes ont été découverts à Caen. Plus récemment, une enceinte curviligne campaniforme a été fouillée dans le cadre du programme de sauvetage de Mondeville sur la bordure est de l'agglomération caennaise.

Dans ce contexte d'occupation très affirmée, les trois éperons barrés de Basly, de Banville et de Blainville-sur-Orne évoqueraient une forme de polarisation territoriale conforme à l'idée d'une fixation privilégiée de l'occupation néolithique sur les micro-terroirs que sont l'embouchure de La Seulles,

l'axe de la Mue et celui de l'embouchure de l'Orne (Fig. 1). Les trois enceintes ont des surfaces modestes et occupent des positions naturelles semblables. La question de la fonction de l'enceinte de Basly reste posée, mais malgré les résultats encore limités, cette découverte est exceptionnelle par sa contribution à une nouvelle piste de réflexion sur l'expression territoriale et identitaire des communautés néolithiques de la Plaine de Caen.

1.3. Cadre géologique de l'évaluation et état de conservation des vestiges

La formation superficielle a, sur l'ensemble des fenêtres d'étude, une épaisseur maximale de 20 cm, généralement de l'ordre de 15 cm. Ce sol labouré très mince est aéré, avec une proportion de plaquettes et de cailloux très importante. L'action mécanique des engins agricoles a donc affecté régulièrement le substrat et détruit totalement le paléosol. Le substrat est composé principalement d'un affleurement de calcaire consolidé présentant soit un faciès de plaquettes et de dalles soit un faciès de blocaille à matrice marneuse. Un troisième, mal consolidé à l'affleurement, présente une proportion dominante de sable calcaire blanchâtre englobant des plaquettes et des cailloux dispersés dans la masse. Il est localisé au sud de l'entrée b (Fig. 3). Le substrat sableux est coiffé par endroit de petites plages de plaquettes, plus ou moins jointives, appartenant à la lithologie naturelle. Ces plaquettes adoptent des figures de redressement composant autant de pseudo-comblements d'origine anthropique. Il est le siège de nombreuses intrusions sédimentaires brunes (probable action des fousseurs et des racines) donnant au sable blanc un aspect marbré au décapage.

Dans la majorité des cas, le comblement des fosses était constitué principalement d'un bourrage très lacunaire de plaquettes, cailloux et dalles. La reconnaissance de plusieurs négatifs de poteaux, associés au sein d'une même fondation, a conduit le plus souvent au choix d'une fouille en plan jusqu'au fond, afin d'enregistrer au mieux ces vestiges architecturaux. Les fondations à poteau unique ont cependant pu être abordées dans plusieurs cas en coupe, mais le rétrécissement du profil a gêné notablement l'opération. Quelques fosses à poteaux multiples ont d'abord été fouillées par moitié. Le caractère très lacunaire du bourrage de gros modules, instable dès les niveaux supérieurs, a ralenti considérablement le travail, pour une récolte d'informations sans pertinence par rapport à la fouille en plan. Dans la tranchée de palissade, la mise

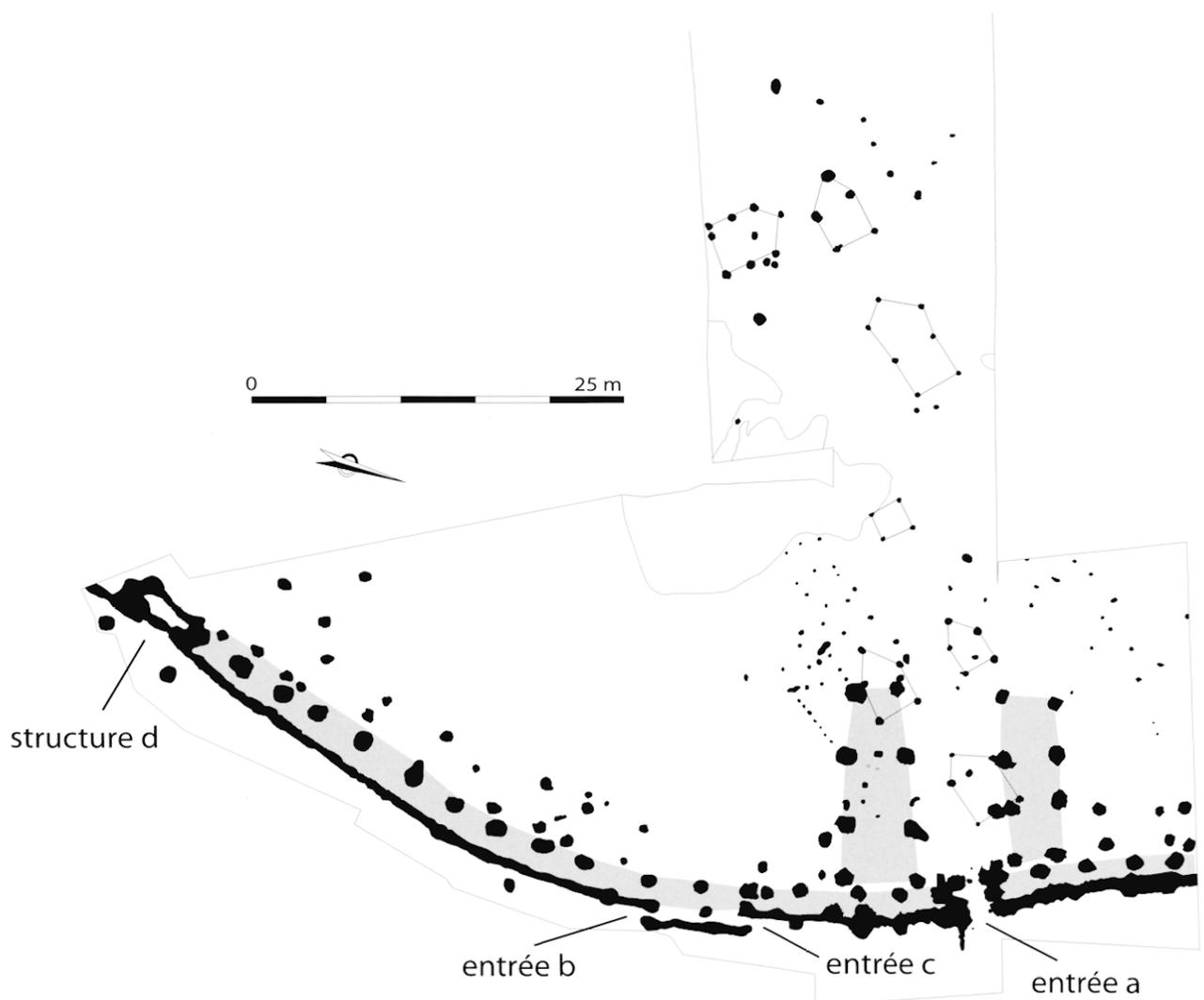
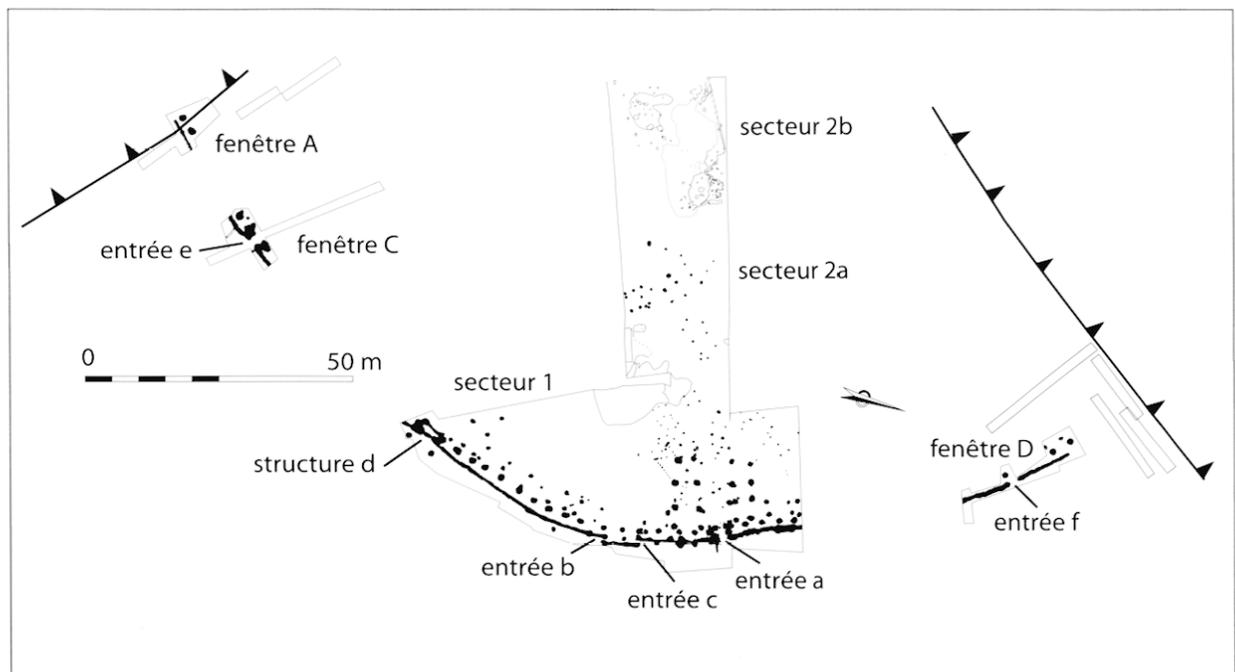


Fig. 3 : Basly « La Campagne » (Calvados). Distribution des fenêtres d'évaluation du barrage néolithique de l'éperon et plan-masse des secteurs 1 et 2a.

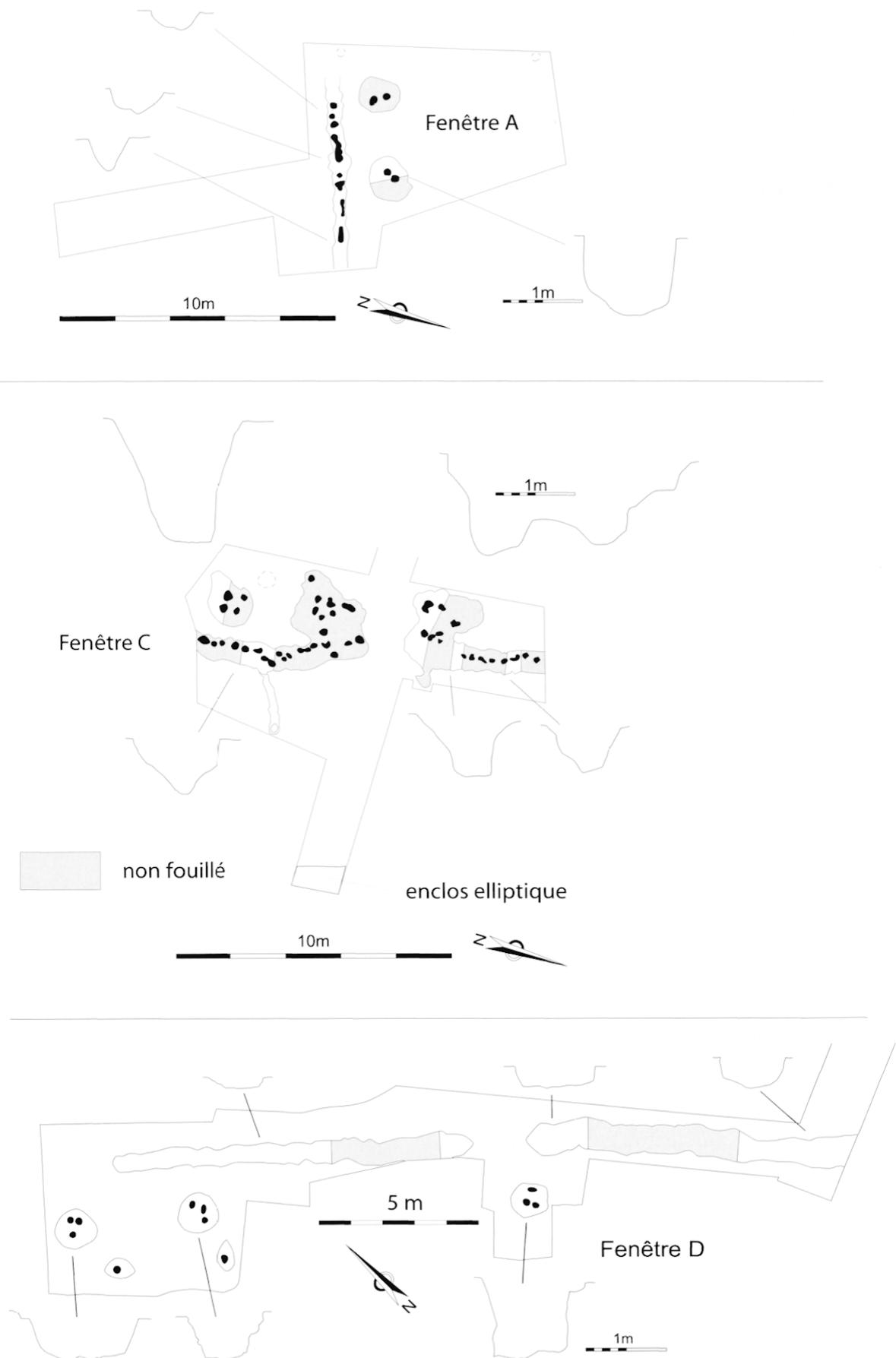


Fig. 4 : Basly « La Campagne » (Calvados). Topographie des structures des fenêtres d'évaluation A, C et D

en évidence dès le niveau supérieur, d'une conservation satisfaisante des négatifs de poteaux a également conduit au choix d'une fouille en plan jusqu'au fond. Quelques coupes ont néanmoins été relevées avec un recoupement transversal plus ou moins précis de l'emplacement d'un poteau. Toutes ces structures de fondations ont été vidées en totalité afin d'assurer la récolte exhaustive du mobilier, la quasi totalité dont a été trouvé soit dans le comblement des structures de fondation soit au cours du nettoyage des secteurs sableux dans les dix premiers centimètres du sédiment.

La distribution des fenêtres d'évaluation sur le tracé de la palissade a permis de constater une réduction assez considérable des creusements dans la roche, près des rebords abrupts du plateau, dans les fenêtres A et D (Fig. 3). Dans la fenêtre C, la profondeur des structures est en revanche, sensiblement supérieure à celle des structures du grand secteur 1 (Fig. 3 et 4). Ces observations permettent d'envisager que l'épaisseur du sol actuel, relativement constante, ne témoignerait pas de la topographie de la surface initiale au moment de la construction de l'enceinte. La fenêtre A a été ouverte sur la première rupture de pente dont le terrain adopte une inclinaison bien perceptible sur quelque 25 m de longueur, avant l'abrupt dominant la Mue. La tranchée a été reconnue sur 6 m de longueur et sa profondeur s'amenuise régulièrement jusqu'à la disparition du profil dans le calcaire marqué par l'action du feu. La grande fosse sondée a une profondeur maximale d'un mètre. Dans la fenêtre D (Fig. 3 et 4), le creusement de la tranchée dans le calcaire s'amenuise également jusqu'à disparaître totalement avant la bordure de la fenêtre décapée. Le substrat est également marqué localement par l'action du feu. Les profondeurs des grandes fosses sont également anormalement faible par rapport à celle enregistrée dans la fenêtre C et le secteur 1. La profondeur des structures près des rebords du plateau indiquerait une forte érosion des terrains dans ces secteurs. Des formations superficielles beaucoup plus épaisses qu'aujourd'hui auraient recouvert le calcaire sur la bordure du plateau. Les fondations auraient donc été installées plus largement dans une formation meuble et il n'aurait pas été nécessaire pour les bâtisseurs de creuser aussi profondément la roche calcaire qu'ailleurs. On doit supposer ainsi que dans le secteur nord, c'est environ 60 cm de formation superficielle qui auraient été emportés par l'érosion. La puissance du creusement des fosses dans la fenêtre C (1,70 m) soulève également la question d'une érosion ayant pu affecter aussi le terrain du secteur 1

où les fondations à poteaux multiples n'excèdent pas 1,35 m dans le calcaire.

2. LES STRUCTURES

2.1. Organisation générale des structures (Fig. 3)

Le barrage du plateau est actuellement reconnu sur une longueur de 125 m presque totalement fouillée, l'étude exhaustive de quelques structures des fenêtres A et C n'ayant pu être achevée en 2003. Le plan-masse évoque un barrage qui associeraient une tranchée de palissade et un alignement interne de grandes fosses à poteaux multiples lui-même en liaison architecturale possible avec de grandes fosses d'implantation distribuées en arrière, de façon plus espacée dans le secteur 1. Il révèle la présence de quatre entrées (entrées a, b, c, e, f) chacune d'un type différent, et d'une structure de plan rectangulaire assez singulière inscrite sur le tracé de la palissade (Fig. 3 structure "d"). Deux bâtiments rectangulaires appuyés perpendiculairement à la clôture, encadrent intérieurement l'entrée centrale "a". Des concentrations de trous de poteaux occupent la zone nord du secteur 1 et le secteur 2a. Plusieurs plans de bâtiments (Fig. 3) semblent nettement se dessiner et constituer un ensemble synchrone discordant avec l'orientation des bâtiments appuyés sur la palissade. Ces petits bâtiments sont attribués avec réserve à l'occupation fortifiée de l'âge du Fer installée sur la terminaison du plateau.

2.2. La tranchée de palissade (Fig. 5)

La tranchée a un profil en U dans les parties creusées dans le calcaire bien consolidé. Dans le secteur sableux, le profil conservé s'évase nettement. Elle est profonde de 0,50 m à 0,80 m et sa largeur à l'ouverture varie de 0,60 m à 0,80 m. Les bords de la tranchée curviligne ont un tracé assez irrégulier qui est dû à la structure diaclasée du substrat calcaire ayant à la fois contraint et facilité le travail des terrassiers.

Le bourrage de la tranchée est composé des matériaux directement issus du creusement. En surface, ce bourrage de dalles et plaquettes présentait sur la totalité du tracé des marques plus ou moins étendues, mais quasi continues, de l'action du feu. Les arêtes des plaquettes et des cailloux étaient colorées en rouge ou en bleu gris. Les charbons étaient visibles dès le niveau supérieur. Des conglomérats de plaquettes et ciment carbonaté résultant de la transformation partielle du comblement calcaire en chaux, étaient présents dans la structure "d" et l'entrée "e". Ils témoignent de l'intensité de la chaleur

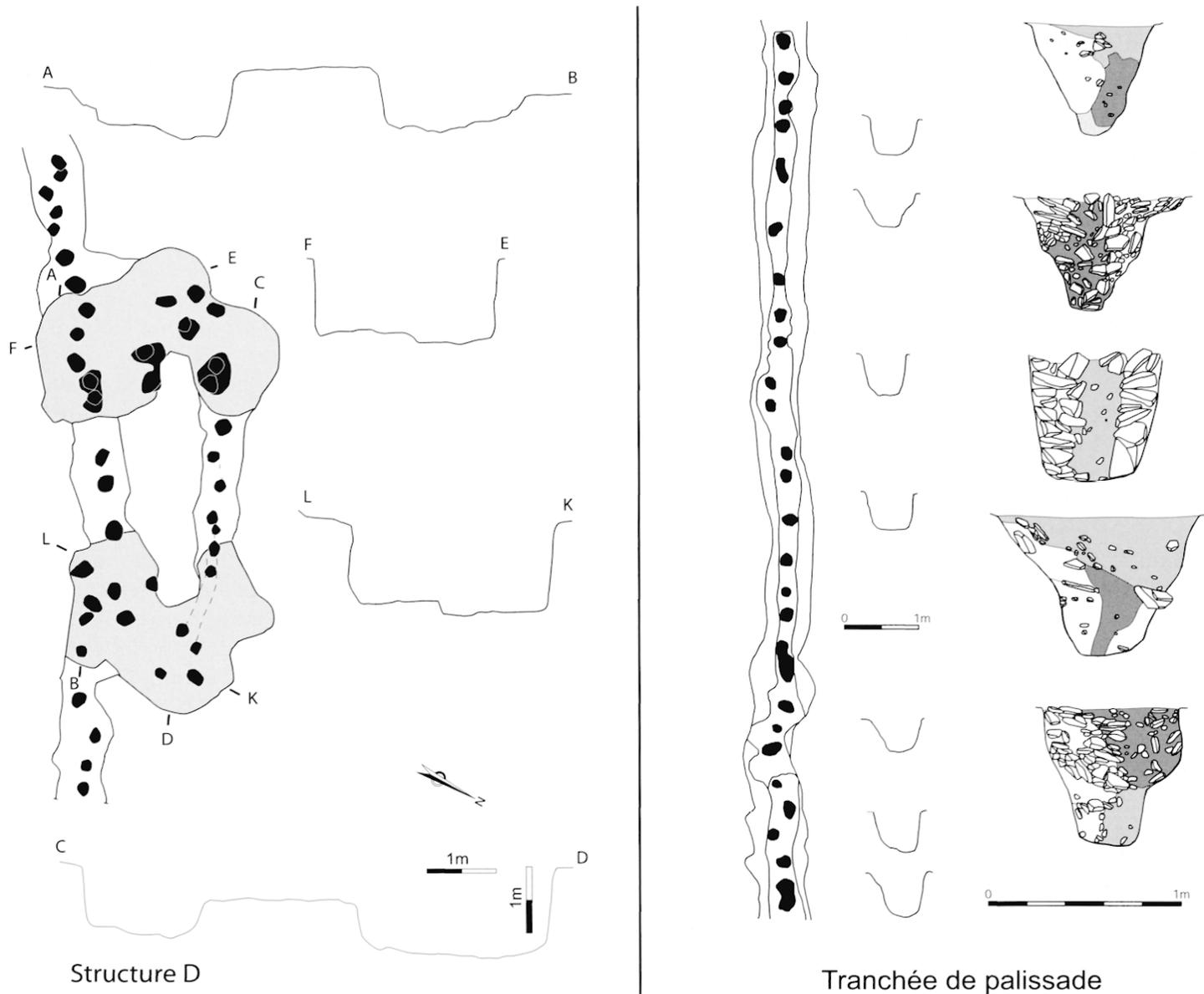


Fig. 5 : Basly « La Campagne » (Calvados). Topographie des structures dans la zone sud du secteur 1 : structure d, entrées b et c, tranchée de palissade

en certains endroits de la palissade détruite par un incendie.

Le bourrage pierreux était colmaté dans les dix premiers centimètres par un limon brun, rarement rougeâtre, et dans ce cas, probablement intrusif après la destruction de la palissade. Sous ce premier niveau, l'aspect lacunaire du bourrage était dominant ; un sédiment brun-gris foncé, assez souvent charbonneux, liant les surfaces de contact des pierres. La présence des pierres brûlées a facilité au cours du démontage du comblement, la recherche des emplacements des poteaux. Les négatifs ont été généralement lus avec une relative précision à mi-profondeur du comblement, après l'enlèvement des plaquettes supérieures, affaissées sur les alvéoles de poteaux. Elles se présentaient sous la forme d'une colonne de sédiment brun foncé charbonneux, très meuble. Des concentrations charbonneuses étaient également insérées dans les lacunes du bourrage au voisinage des emplacements de poteaux. Quelques colonnes sédimentaires laissent supposer par endroits la présence de deux poteaux jointifs. Le diamètre des négatifs est estimé entre 10-12 cm et 20 cm au maximum. Les poteaux ne se succèdent pas selon un espacement régulier. Deux poteaux peuvent être assez proches, à une dizaine de centimètres au minimum l'un de l'autre, ou éloignés d'une cinquantaine de centimètres au maximum. Cela indique que leur implantation ne constituait pas un front continu. Le remplissage de la paroi aurait donc nécessité l'ajout d'une armature comblant les espaces intermédiaires. Un tel aménagement a pu être composé de pièces de bois plus légères (perches, branches ?) insérées en clayonnage entre les poteaux. La totale absence de fragments de terre cuite, compte tenu de l'incendie qui a affecté la palissade, laisse supposer qu'une telle paroi n'ait pas été revêtue d'argile. Un tel constat est fait pour les structures de « La Hersonnais » à Pléchâtel en Ille-et-Vilaine (TINEVEZ 2004) où le torchis n'aurait pas participé à l'élaboration des parois des très grands bâtiments.

2.3. Les fosses profondes avec un ou plusieurs poteaux

Toutes les fosses accompagnant la tranchée de palissade se distinguent nettement des trous de poteaux regroupés à l'ouest vers l'intérieur de l'enceinte, par leurs dimensions et la conservation de négatifs de poteaux. Chacun des bourrages pierreux et des colonnes sédimentaires témoignant de la présence des poteaux présentent des indices plus ou moins abondants de l'action du feu. Ces observations

suggèrent que la totalité des fosses aient pu appartenir à un même système architectural en relation avec la palissade au moment de son incendie.

Des fosses profondes sont également inscrites sur le tracé de la palissade (Fig. 5 et 6) et contribuent sans aucun doute à l'aménagement monumental et fortifié des différentes entrées.

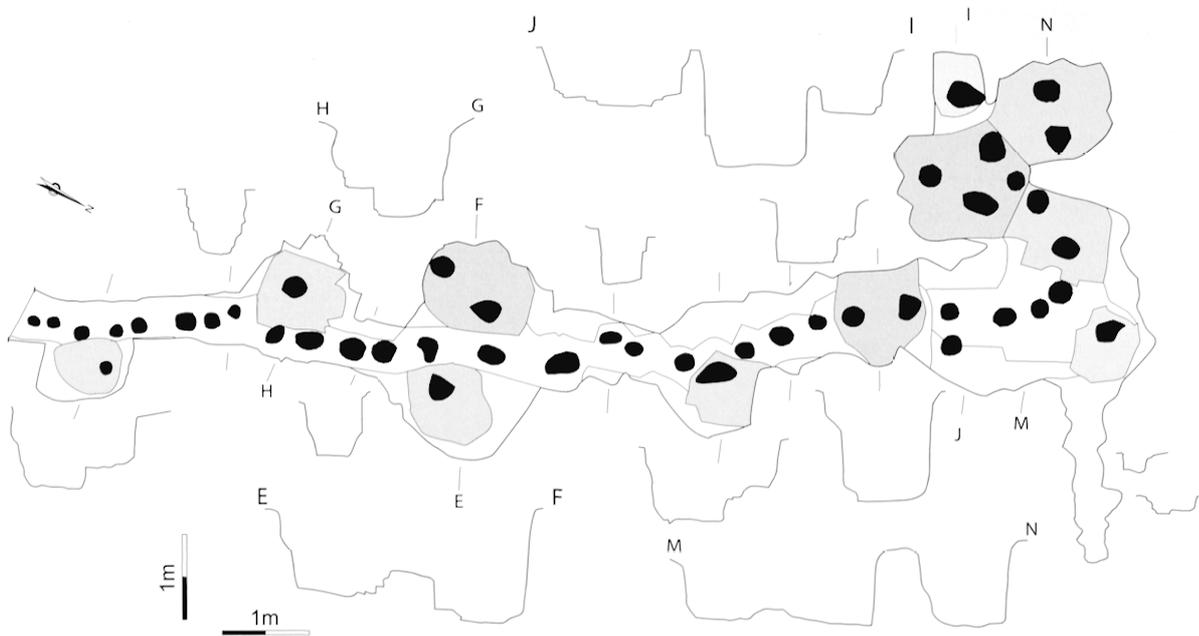
Une première ligne de grandes fosses borde intérieurement la tranchée à 1,20 m voire moins d'un mètre pour quelques cas. Les fosses sont espacées assez régulièrement sur la totalité de leur alignement. Quelques-unes peuvent être joutées par une fosse à poteau unique. L'écartement entre deux fosses, de centre à centre, varie de 2,50 m à 5 m. La distribution des fosses en fonction du nombre de poteaux ne semble pas exprimer un modèle particulier. Lorsqu'il s'agit d'une fosse à deux poteaux, ces derniers semblent plutôt disposés perpendiculairement à la tranchée. Lorsqu'il s'agit d'une fosse à trois poteaux, ceux-ci sont disposés en triangle. Dans les fosses à quatre poteaux, les négatifs indiquent une disposition en carré plutôt parallèle au tracé de la palissade.

Ces grandes fosses bordant intérieurement la tranchée ont toutes de fortes dimensions comparables, notamment une profondeur variant respectivement de 1,10 m à 1,40 m dans le secteur 1. Les fosses de l'alignement le plus interne se différencient par leur profondeur variant de 0,55 m à 1,30 m. En revanche, celles à poteau unique voisinant les grandes fosses ont des profondeurs moins dispersées dans l'intervalle 0,50 m-1 m. Celles qui sont inscrites dans la tranchée de palissade sont aussi profondes que les fosses multiples à poteaux.

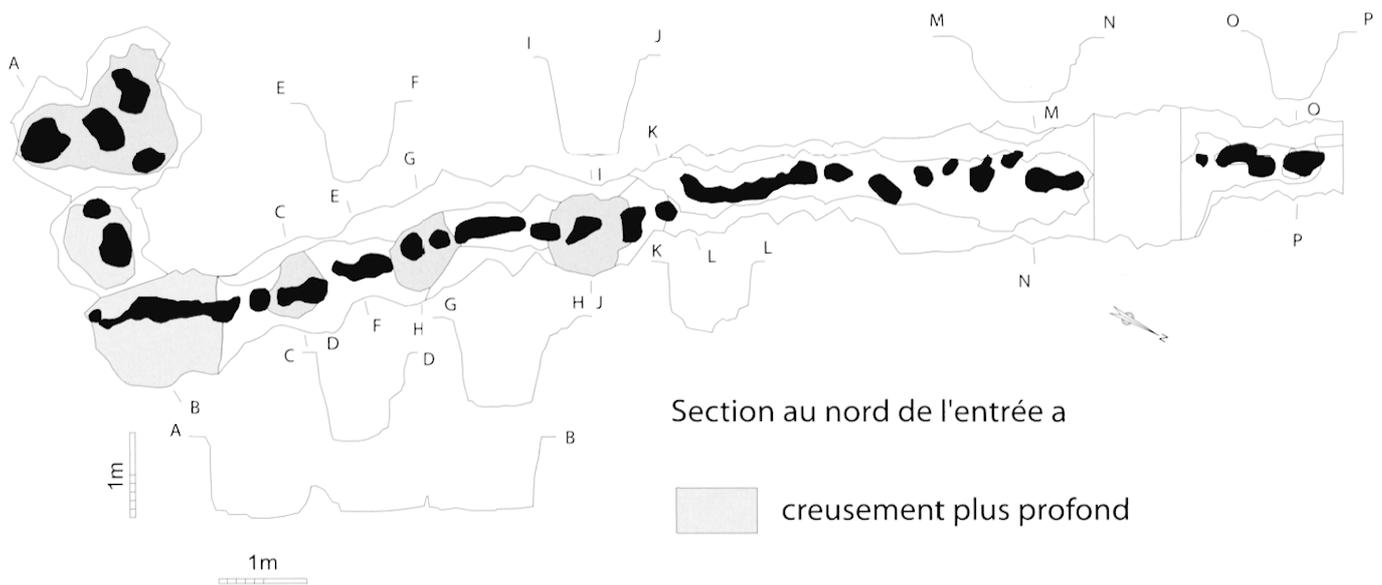
2.4. Les entrées et la structure d

Le plan général conduit à distinguer un type d'entrée constitué par une simple interruption de la tranchée, entrée "f" de la fenêtre D (Fig. 3 et 4), un type à prolongement lobé vers l'intérieur (Fig. 3, 4 et 6) et un type à large interruption de la tranchée doublée extérieurement par un segment de tranchée ménageant deux passages latéraux étroits (Fig. 3 et 5).

L'entrée "f", dite simple, a une largeur de deux mètres. La fosse interne repérée pratiquement à l'aplomb de l'extrémité sud de la tranchée pourrait se révéler être associée à une seconde fosse si le décapage avait été plus étendu. Dans cette hypothèse, l'interruption associée aux deux fosses pourrait avoir été dotée d'un petit couloir d'accès.



Section au sud de l'entrée a



Section au nord de l'entrée a

Fig. 6 : Basly « La Campagne » (Calvados). Topographie de la tranchée de palissade de part et d'autre de l'entrée centrale a.

Les entrées "a" et "e" (Fig. 4 et 7), se caractérisent par des fosses profondes accolées à la tranchée et dessinant un couloir d'accès long d'environ 3 m et large d'à peine 2 m dans l'axe de la tranchée. Le couloir s'élargit légèrement vers l'intérieur dans l'entrée "e" et se resserre au contraire dans l'entrée "a". Les multiples poteaux installés dans les lobes de ces entrées laissent supposer la présence d'architectures massives coiffant les accès. On notera la similitude pour chacune des entrées de vestiges d'aménagements externes : un petit segment de

tranchée peu profonde (15 à 20 cm de profondeur) au sud des interruptions et un trou de poteau accolé à l'extrémité nord de celles-ci.

Les probables entrées "b" et "c" (Fig. 3 et 5) constituent un aménagement particulièrement original. L'interruption de la tranchée sur 6 m est masquée, depuis l'extérieur, par un segment de tranchée long de 8 m et décalé d'à peine 0,50 m à 1 m. En considérant la distance entre les emplacements des poteaux, les passages entre les parois boisées

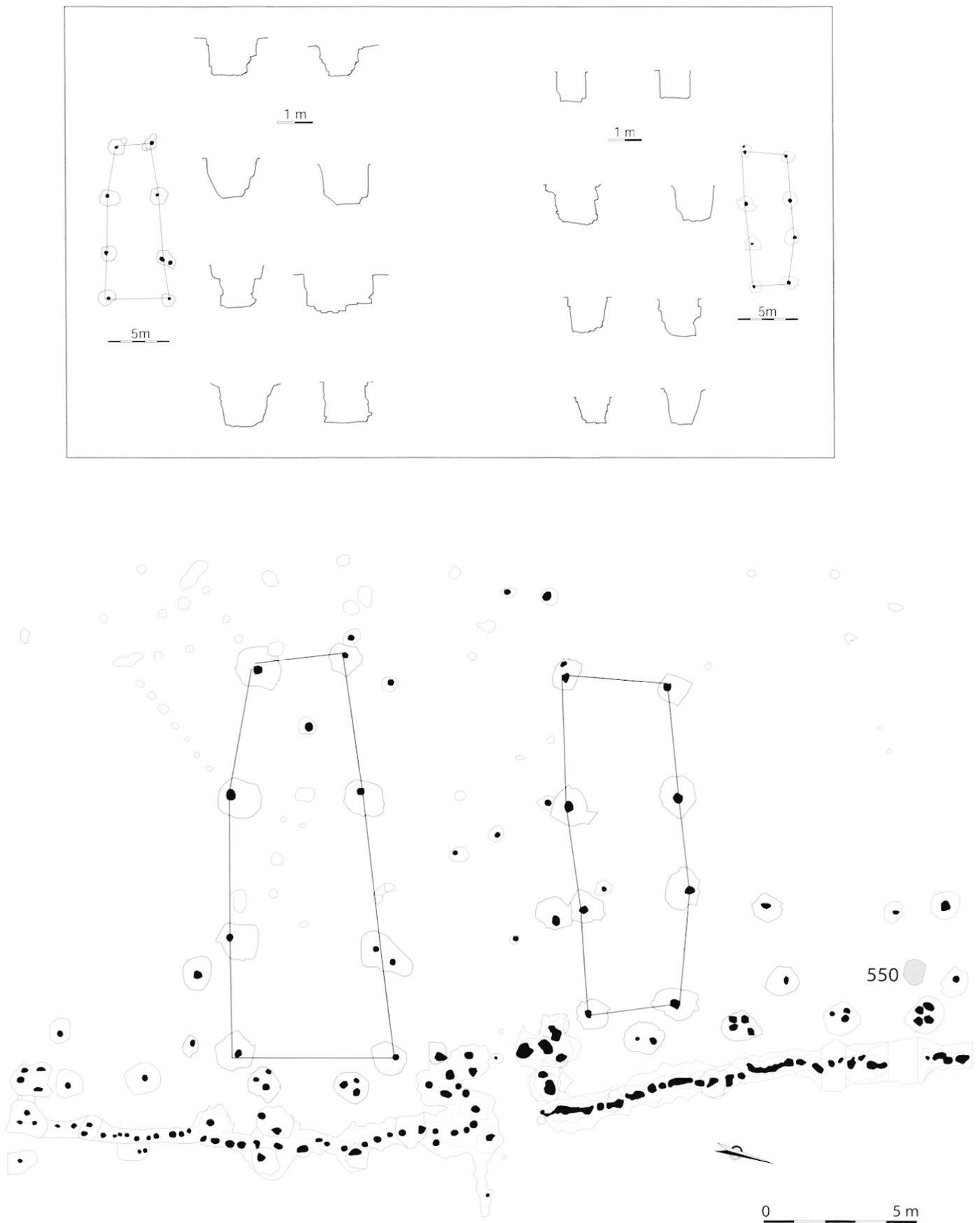


Fig. 7 : Basly « La Campagne » (Calvados). Topographie des bâtiments encadrant l'entrée centrale a.

seraient de l'ordre du mètre. Il semble donc probable que cet accès fut réduit à deux étroits passages latéraux. Ces derniers étaient certainement indiscernables par un observateur éloigné. Ce secteur d'entrée a pu être renforcé, sur la longueur de l'interruption, par une élévation signalée par les 6 fosses profondes disposées symétriquement par rapport à l'interruption et la tranchée externe. Cette architecture aurait assurée la continuité d'une passerelle longeant la palissade, mais on peut aussi envisager l'existence d'un large porche dominant les passages.

La structure "d" (Fig. 3 et 5) inscrite sur le tracé de la palissade semble composer le plan d'une architecture close en association avec deux fosses externes. Le plan rectangulaire résulte en fait du lien établi, entre deux groupes de fosses profondes accolées en lobes, par deux segments de tranchée. Abstraction faite de ces liaisons, on y reconnaîtrait le type des entrées "a" et "e".

2.5. Les deux bâtiments encadrant l'entrée centrale (Fig. 3 et 7)

Les deux bâtiments sont dessinés chacun par huit fosses profondes, disposées par groupe de quatre, sur les longs côtés. La longueur du plan nord est de 13 m, avec un pignon large de 5 m du côté de la palissade et de 3 mètres à l'opposé. La longueur du bâtiment sud est de 12 m avec deux petits côtés d'environ 3 mètres. Les fondations ont une profondeur sensiblement identique variant de 1,10 à 1,30 m par rapport à la surface du calcaire. Deux fosses profondes renfermant chacune trois négatifs de poteaux sont placées symétriquement à un mètre du pignon est du bâtiment sud alors que celle du bâtiment nord pourrait être associée à une seule grande fosse à deux poteaux. Près du long côté sud du bâtiment sud, deux trous de poteaux un peu moins profonds (0,80 – 1 m) semblent dessiner une extension latérale. Un aménagement similaire pourrait être figuré par une fosse profonde à poteau unique accolée au côté sud du bâtiment nord et l'extrémité du lobe de l'entrée "a". Ces deux plans l'un rectangulaire et le second plutôt trapézoïdal ménagent un large corridor prolongeant sur une quinzaine de mètres l'entrée a.

Ces bâtiments ont peu de choses à voir avec les grandes architectures du Néolithique final, dont bon nombre révélées récemment en France occidentale, se singularisent par leur gigantisme. Ces plans sont délimités par une série de trous de poteaux rapprochés ou une tranchée de fondation, dont le

fond conserve parfois l'emplacement de poteaux serrés. Ce serait uniquement pour l'écartement des poteaux que l'on pourrait éventuellement se tourner vers le bâtiment A du gisement de "La Hersonnais" à Pléchâtel (TINEVEZ 2004). On constate que les fondations supportant la charpente sont espacés d'environ 5 m en travers et de 7 à 10 m sur les côtés. On observe ainsi ce découpage de l'espace interne en larges cellules à Basly. Parmi les grands bâtiments du Néolithique final – âge du Bronze ancien d'Europe du Nord, on reconnaît aussi quelques plans délimités par des poteaux relativement espacés : Hemmed Plantation au Danemark (BOAS 1997) et Haussgrundrisse en Allemagne (SCHWARZ 1997).

Mais c'est plutôt avec les architectures du Néolithique final des lacs que des rapprochements pourraient s'établir. A Clairvaux-Les-Lacs (Jura) plusieurs habitations de la station III ont un plan trapézoïdal. Les dimensions sont plus modestes (6–7 m de longueur pour 4–5 m au plus large) et les plans sont à deux nefs. On choisira l'exemple des maisons 1 et 2 dont l'organisation des poteaux sur le périmètre rappelle singulièrement le plan de Basly (PASSARD 1986). Des plans à une nef, légèrement trapézoïdaux, attribués au Bronze ancien, sont également signalés sur les rives des lacs suisses et allemands (BLOUET 1996). Les bâtiments rectangulaires à une nef et à abside des ensembles 5 et 7 d'Izier-Le-Joannot en Côte-d'Or (DARTEVELLE 1996), datés du Bronze ancien, ont des proportions de 11 m sur 6, 60 m et de 8 m sur 5 m qui conduisent aussi à vouloir les rapprocher du plan de Basly. Mais la proximité des poteaux sur le pourtour reste une différence architecturale qui limite la comparaison.

2.6. Discussion

La fermeture du plateau est assurée par un système de fondations dont l'assemblage très élaboré, tel qu'il est suggéré par le plan-masse, serait contredit par la relative dispersion des 10 datations 14C (Fig. 9). Deux tendances semblent en effet apparaître, la première concerne 5 résultats inscrivant la destruction de la palissade, de deux fosses internes et de la structure d dans la première moitié du III^{ème} millénaire ; la seconde illustrée par 4 datations, dont 3 issues de grandes fosses internes et une de la palissade, oriente une occupation primitive vers la période fin IV^{ème} – tout début III^{ème} millénaires avant J.-C. La dernière datation, réalisée sur un échantillon prélevé dans la tranchée, se situe en revanche pleinement dans la seconde moitié du III^{ème} millénaire.

La remarquable cohérence spatiale entre les structures plaide néanmoins en faveur de l'existence d'une phase commune de fonctionnement. Rien n'indique dans les remplissages de la tranchée que les fosses inscrites sur son tracé lui soient antérieures. L'aménagement particulier de la structure d, dont deux datations appartiennent à la première moitié du III^{ème} millénaire, peut être interprété comme un exemple de phasage dans l'édification du barrage avec un premier aménagement d'entrée encadrée par de grandes fosses et un second moment de fermeture par l'adjonction de petits segments de tranchée.

Dans l'hypothèse 1, les deux bâtiments s'associeraient à la ligne de grandes fosses internes du plan-masse et aux différents types d'aménagement d'entrée dont ferait partie la structure d. Dans l'hypothèse 1b, l'organisation des structures de l'hypothèse précédente serait complétée par les fosses profondes inscrites sur la tranchée dans le plan masse. On peut ainsi y relever une certaine cohérence entre les bâtiments et les fosses de part et d'autre de l'entrée a, les bâtiments se trouvant rallongés vers l'ouest. On peut aussi envisager que les entrées "b" et "c" soient déjà élaborées par la liaison architecturale des fosses profondes du segment externe.

Dans l'hypothèse 2 regroupant donc l'ensemble des structures, la construction de la tranchée a pu nécessiter une reprise de l'ensemble des pièces de bois comprises dans les grandes fosses, notamment celles inscrites sur la tracé de la palissade en tranchée et dans les entrées. En outre, certains poteaux de grandes fosses internes ont pu être exclus du nouveau dispositif notamment ceux des trois fosses ayant fourni les dates concernant la fin du IV^e millénaire avant J.-C.

L'hypothèse d'une architecture comprenant des entrants reliant les poteaux verticaux des grandes fosses internes et le front de la palissade semble raisonnable. Ces entrants renforçant la fondation de la palissade permettraient également d'envisager le support d'une passerelle. La présence de plusieurs poteaux rapprochés au sein d'une même fosse s'expliqueraient par le fait que chacun ait servi d'ancrage à des supports horizontaux assurant des liaisons dans plusieurs directions : une liaison avec la palissade, une liaison entre les grandes fosses et enfin vers les poteaux des fondations les plus internes. Cela signifierait que des espaces couverts aient pu exister derrière la palissade.

3. LE MOBILIER (Fig. 8)

La terre arable décapée constituant la seule formation meuble recouvrant le substrat calcaire, les objets archéologiques sont essentiellement issus des fondations du barrage et de la zone sableuse. Il ne s'agit donc pas d'envisager une analyse spatiale afin de comprendre les phénomènes constitutifs du sol d'occupation, les vestiges ne fournissant qu'une image minimale, voire infime des processus de la vie quotidienne qui les ont répartis. Ils sont néanmoins bien présents dans le comblement supérieur des fondations et dans les colonnes sédimentaires des négatifs de poteaux. Les restes osseux animaux, les coquilles marines, le silex et la céramique témoigneraient ainsi de l'existence d'un sol d'occupation durable dans l'enceinte. Le mélange des mobiliers permet d'évoquer le piégeage d'objets jonchant à l'origine un sol d'habitat. En revanche, il faut peut-être distinguer parmi ces artefacts, la répartition des armatures en silex du reste des autres vestiges. Elles présentent une étonnante concentration au niveau des entrées a, b, c et de la structure d. Une note particulière concerne le mobilier de la petite fosse 550 (Fig. 7) découverte à proximité de la palissade.

3.1. La céramique (Fig. 8)

La céramique découverte dans la zone sableuse du secteur 1 est très fragmentée et aucune forme significative n'est restituable. Les surfaces des tessons les plus épais sont altérées. Parmi ceux à parois épaisses (7- 8 mm), un rebord droit présente une lèvre aplatie. Il est sommairement lissé avec une couleur brun orangé sur la totalité de la tranche. Les tessons épais ont dans l'ensemble des teintes brun clair à brun rouge. Quelques uns se distinguent par une pâte homogène sableuse à surface rouge foncé avec une tranche brun foncé, le reste a été fabriqué avec une argile locale à débris coquilliers fossiles. Les tessons à parois minces ont des surfaces mieux préservées, bien lissées. Deux bords à lèvres arrondies légèrement ourlées et déversées, de facture identique (même vase) ont une surface externe de couleur brun clair et une tranche gris foncé jusqu'en surface interne. L'épaisseur est de 4 mm. La pâte est une argile locale à débris fossiles. Le plus grand tesson montre une inflexion de la panse indiquant une forme sinueuse. Un petit lot de tessons correspond à un même vase bien lissé, dont la pâte se distingue par des inclusions abondantes de sable quartzueux assez fin et des paillettes de micas clair affleurant en surface. La couleur est gris foncé à noir sur la totalité de la

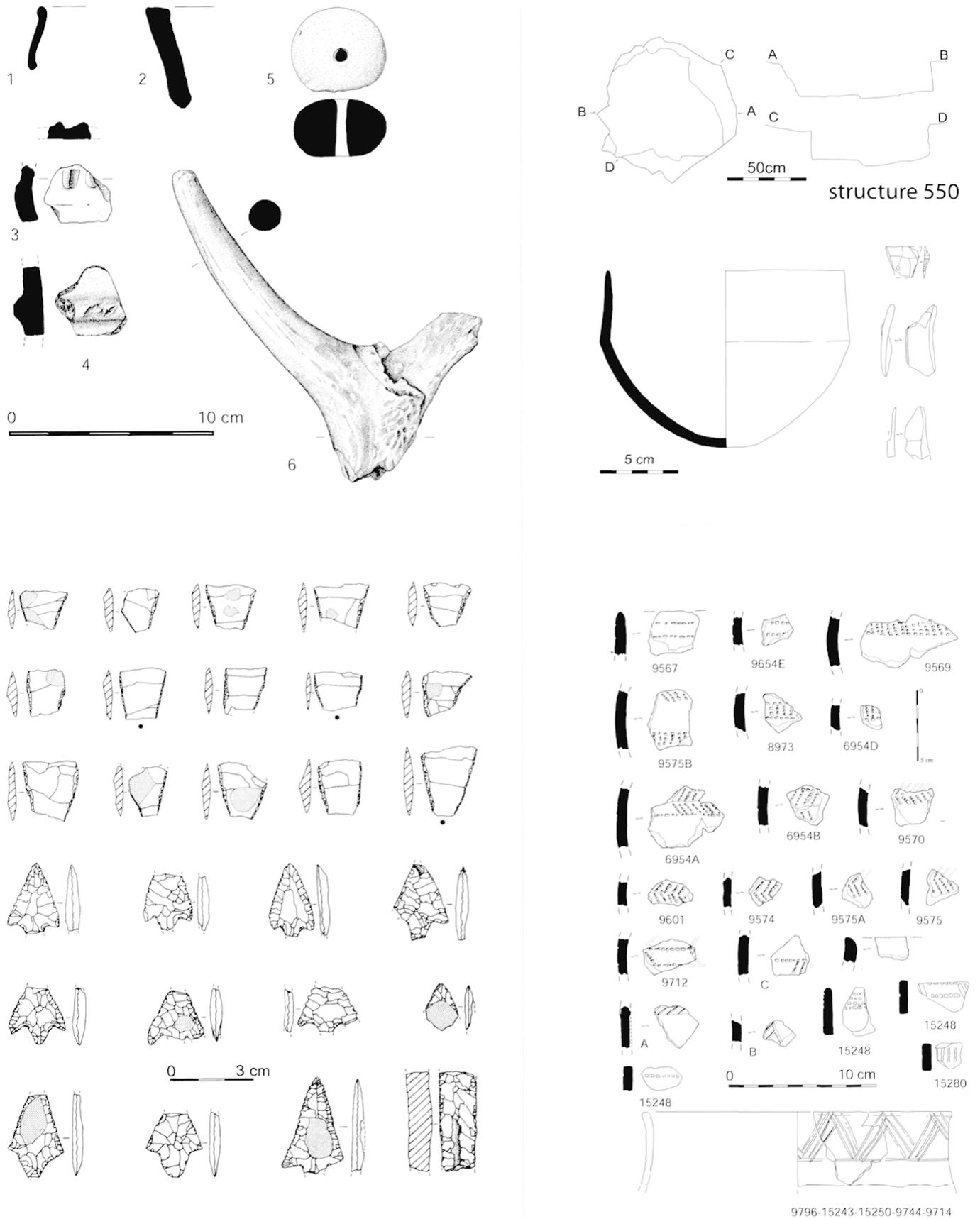


Fig. 8 : Basly « La Campagne » (Calvados). Mobilier associé au barrage néolithique et céramique campaniforme de l'enceinte de l'âge du Fer.

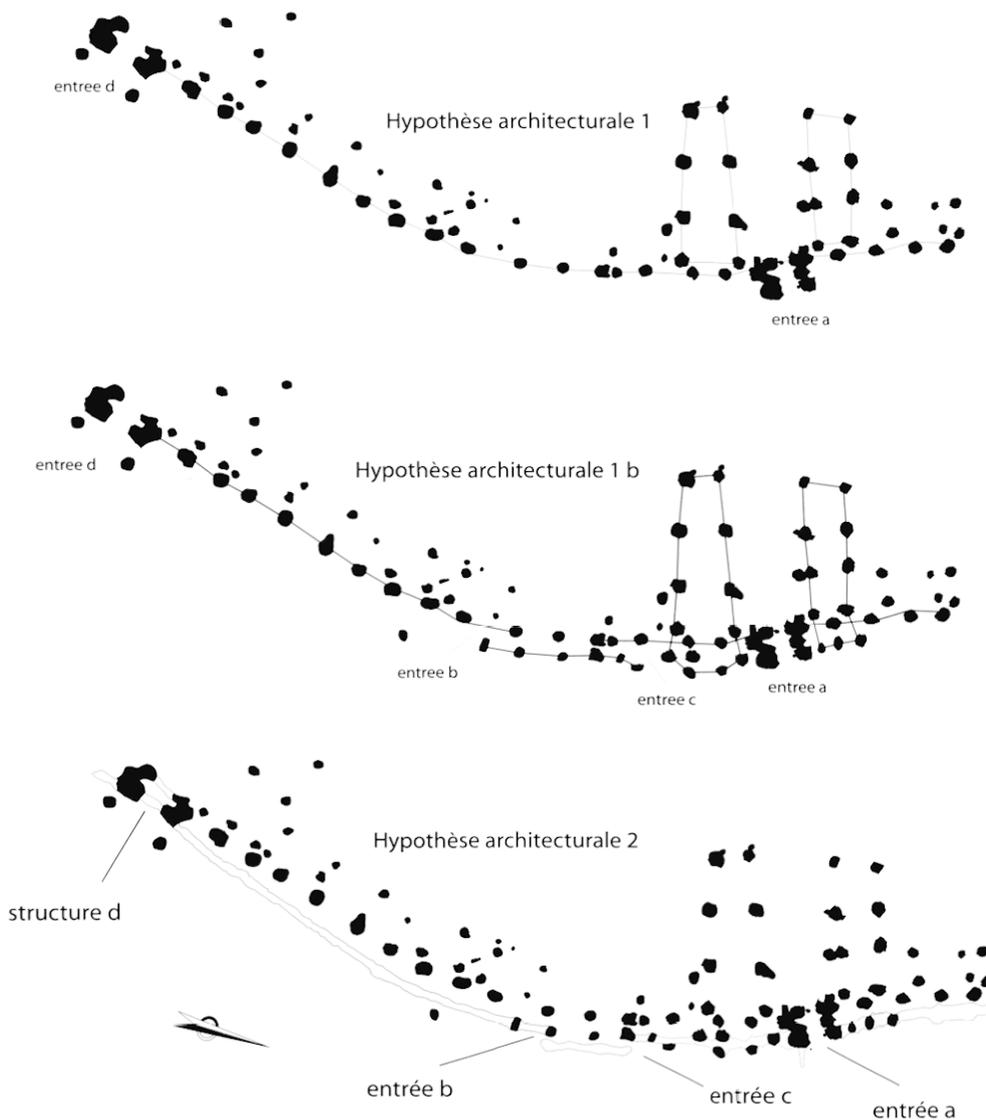
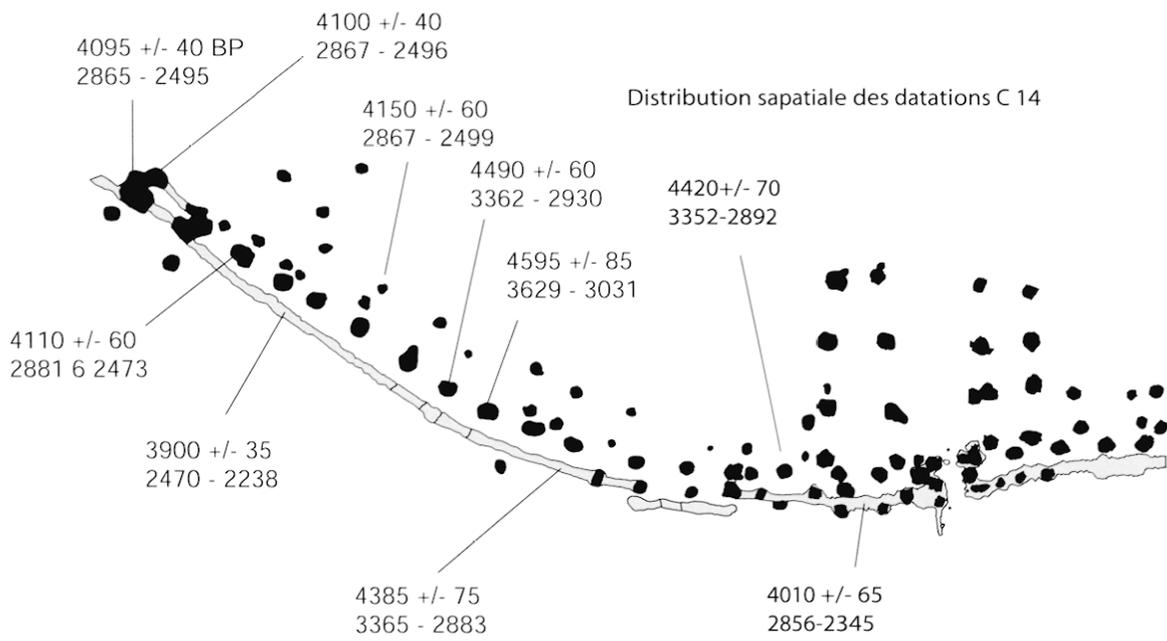


Fig. 9 : Basly « La Campagne » (Calvados). Datations ¹⁴C et hypothèses de phasage architecturale du barrage néolithique

tranche. La forme de quelques tessons indique une panse arrondie.

Deux petits tessons à pâte sommairement lissée et épais présentent un décor plastique. Le premier montre une impression ayant repoussée la pâte en bourrelet sur un côté ; à la suite d'une poussée oblique. L'outil devait présenter une extrémité émoussée sub-rectangulaire. Le second présente un petit cordon à décor impressionné allongé, oblique. Malgré le mauvais état de conservation, le décor semble avoir été réalisé avec un objet et non pas avec l'ongle.

La fusaïole a subi l'action du feu et l'observation binoculaire d'une cassure fraîche n'a pas permis de définir sûrement le matériau : argile très calcaire ou roche calcaire. La perforation sub-cylindrique a un diamètre minimal de 5 mm.

3.2. Le lithique (Fig. 8)

L'étude en cours du lithique a conduit à n'insister provisoirement que sur les armatures de flèches. La série observée est composée de 39 armatures tranchantes et de 22 perçantes. La grande majorité des armatures est localisée dans la tranchée de palissade et quelques unes sont situées dans les grands trous de poteaux. Aucune différence de répartition n'est sensible entre les divers types de pointes.

Les tranchantes sont façonnées sur des fragments de lames ou de lamelles, en général peu épais. Les pièces sont faiblement trapézoïdales ; les troncutures sont façonnées par retouche abrupte directe exclusivement. Des traces de chauffe affectent la quasi totalité de ces armatures et aucune ne semble avoir éclatée lors d'un impact.

Les perçantes sont nettement plus diversifiées. En effet trois types peuvent être isolés : les effilées à ailerons courts, les trapues à ailerons longs et les effilées longues sans ailerons. La retouche est toujours couvrante ou même envahissante et les pièces sont en règle générale minces et régulières, parfois finement dentelées. Toutes ont subi l'action du feu, de manière intense. Cependant, le feu n'a que rarement provoqué le bris des pointes. En effet, des stigmates de percussion sont observables sur la totalité des individus présents, souvent aux deux extrémités de chaque pointe. Les stigmates suggèrent que ces pièces se sont brisées après avoir été tirées contre un matériau dur.

On admet que la multiplication des armatures à pédoncules et ailerons caractérise la phase terminale du Néolithique final. Elles sont très largement dominantes au cours de la période chalcolithique, notamment dans les contextes campaniformes. En Normandie, les sites funéraires ou d'habitat, datés du Chalcolithique semblent être les seuls à avoir livré des armatures perçantes, à l'exception du gisement de Montivilliers (WATTÉ 1995) qui fournit deux lots de quatre armatures, les unes tranchantes, les autres perçantes et qui est attribué à un contexte tardif du S.O.M. Dans le Centre-Ouest, les armatures à ailerons et pédoncules présentes dans l'Artenac I seraient abondantes à l'Artenac IIB (BURNEZ, FOUÉRE, LOUBOUTIN 1998) avec notamment l'apparition des ailerons équarris. L'Artenac IIA serait contemporain du Campaniforme international ou épimaritime. Dans les fossés de Diconche à Saintes en Charente-Maritime (BURNEZ, FOUÉRE 1999), les armatures perçantes dominent en nombre les tranchantes. Parmi les premières, les armatures à ailerons et pédoncule restent minoritaires par rapport aux foliacées. Ces auteurs considèrent que les armatures à ailerons et pédoncules illustrent la phase récente de l'Artenacien. A contrario par exemple, l'important site chalcolithique de Bettencourt-Saint-Ouen dans la Somme (MARTIN, MARTINEZ, PROST 1996) ne paraît pas avoir livré d'armatures perçantes. Dans les stations des lacs de Chalain et de Clairvaux, les armatures à ailerons se multiplieraient au cours de la phase récente des habitats, à l'extrême fin du Néolithique et au Chalcolithique (PININGRE 1985).

3.3. Les autres mobiliers (Fig. 8)

En dehors de ces pièces, on se limitera dans le cadre de cette présentation liminaire, à signaler la présence d'éclats dispersés dans les structures de fondation et dans l'aire sableuse, parmi lesquels un grand nombre de déchets laminaires. Un fragment de soie de poignard en silex, deux fragments de polissoir portatif en grès quartzite rouge récoltés dans le bourrage d'une grande fosse. Deux fragments de pic en bois de cerf reposaient au fond de deux grandes fosses de fondation.

Une forme céramique a été trouvée dans la petite fosse 250 (Fig. 7 et 8) inscrite de façon légèrement discordante parmi les grandes fosses alignées derrière la tranchée. La fosse profonde de 0,25 m et large de 0,90 m se distingue par son remplissage pierreux très altéré par l'action du feu, probablement in situ.

Plusieurs tessons de céramique non marqués par le feu et une concentration de fragments osseux brûlés semblent avoir été placés au cœur du comblement après que celui-ci ait été altéré par la chaleur. Le vase à pâte brun clair (Fig. 8) correspond à un bol hémisphérique à tendance bulbeuse et présentant une carène sur le dernier tiers du profil. Au-dessus, la paroi droite est légèrement rentrante et porte une lèvre amincie. On pourrait rapprocher cette forme inornée de celles des céramiques du III^{ème} millénaire de Bretagne, groupe de Kerugou ou type Conguel. On peut aussi envisager que le vase témoigne d'un contexte plus ancien du Néolithique moyen II. L'armature tranchante en silex et les deux fragments laminaires qui l'accompagnent n'éclairent pas plus l'attribution chronologique du dépôt. Si l'armature est comparable à celles récupérées dans la tranchée, on peut également y voir un témoin du Néolithique moyen II.

3.4 La céramique poinçonnée découverte dans l'enceinte du premier âge du Fer (Fig. 8)

Les tessons ont été découverts regroupés sur une petite aire d'environ 1 m² dans l'enceinte du premier âge du Fer installée sur la terminaison de l'éperon (Fig. 2). Ce lot attribué au troisième millénaire avant J.-C. est donc totalement dissocié spatialement du barrage néolithique. Trois pâtes céramiques sont différenciées.

Quelques tessons épais composent le premier lot. La couleur est d'un rouge brique assez sombre. La teinte est homogène en surface et dans l'épaisseur. La surface externe, lissée, reste rugueuse au toucher. Des grains siliceux blancs (quartz ou plagioclase ?) sont visibles en surface et la taille des plus gros ne dépasse pas 2 mm. L'épaisseur des tessons varie 7 à 10 mm. Le décor est formé par des lignes incisées sur la pâte molle. La gorge est large d'environ 1 mm et sans doute aussi profonde. Etant donné l'irrégularité du dessin, les incisions pourraient avoir été tracées rapidement avec un simple poinçon. Le registre correspond à une bande délimitée par deux sillons horizontaux et remplie par des traits obliques organisés en chevrons (9796-9714).

Le second lot est représenté par de nombreux tessons de couleur rouge orangé plutôt claire en surface externe. La surface interne est de couleur brun clair à tendance jaunâtre ou grisâtre. Ces deux couleurs se partagent l'épaisseur de la paroi. Les surfaces sont également lissées et présentent parfois de nombreuses petites cavités (négatifs de matière

organique ?). Ces tessons ont une épaisseur de 5 mm. Aucun d'entre eux ne présentent de décor.

Le troisième enfin est celui qui a livré un grand nombre de tessons décorés. Lorsque les tessons ont une surface bien conservée, celle-ci présente un aspect lustré. La couleur est brun clair à tendance orangée. La surface interne présente un traitement identique et la couleur est un peu plus foncée. La paroi des tessons varie de 5 à 7 mm avec un cœur uniformément gris encadré par la frange orangée des surfaces dont la couleur pénètre de 1 à 2 mm dans la pâte. Lorsque des tessons ont une teinte grise en surface, notamment sur les faces externes, il s'agit clairement d'une érosion ayant mis à nu le cœur de la pâte.

Peu de recollages ont été trouvés et les décors ne sont appréciés qu'au niveau des motifs jamais totalement au niveau du thème. Le motif le plus fréquent est celui du chevron qui s'organise certainement en bande horizontale délimitée (tessons 6954 A, B, C ?) ou pas (9575 ? 9601 ? 9570, 9575 A) par deux lignes pointillées. Le tesson le plus grand (6954A) montre que le thème n'est pas celui d'un remplissage continu mais de panneaux de chevrons à l'intérieur d'une bande. Le tesson C pourrait correspondre à ce thème. Une variante décorative est probablement montrée par les tessons 9712 et 9601. Sur le premier, le thème du tesson 6954A se trouverait complété par une ligne impressionnée médiane reliant les sommets des chevrons. Un autre thème est évoqué par le tesson 8973 et certainement par 6954 D. Il s'agirait là du principe de la bande horizontale mais avec un remplissage de traits pointillés (échelle horizontale). Un troisième thème est représenté par le tesson 9569 avec une succession de traits pointillés composant une bande ou un champ. Ce dernier thème est associé sur le tesson 9575 B à une bande non délimitée de hachures pointillées. Les deux décors sont séparés par une zone vierge large de 2 cm.

Le motif poinçonné du chevron est réalisé avec un peigne à quatre dents. Deux peignes différents sont suggérés par la dimension des traits : un outil imprimant une gorge longue de 8 à 10 mm maximum, pour une largeur de 1 à 2 mm maximum. Les petits points sont de forme arrondie. L'autre outil semble avoir une longueur sensiblement identique mais la largeur de l'impression semble un peu plus grande. La ligne pointillée encadrant les chevrons sur le tesson 6954 A est assez fine avec des points peu profonds et de formes incertaines. La lecture est plus facile sur le tesson 9712 où la ligne est formée par des points carrés disposés régulièrement.

Cette céramique poinçonnée conduit à penser que nous sommes bien confrontés à un mobilier étranger à l'occupation du premier âge du Fer. On émettra l'hypothèse que ces bribes d'ordonnement de décors rappelle assez bien les normes culturelles du Campaniforme et notamment le principe du registre maritime ou international. Si le décor en bandes espacées est tout à fait classique, avec cette alternance de l'orientation de hachures, le thème des chevrons est assez peu fréquents, en tout cas rare sur la façade atlantique (SALANOVA 2000). En outre la discontinuité du motif est plutôt surprenante pour un contexte classique. Ce motif, mais dans la version continue, est signalé en Bretagne (1 exemplaire sur plusieurs centaines de vases connus), dans la sépulture mégalithique de « Beg-er-Lann » à Ploemeur (Morbihan), à Petit-Port (Jersey) et à Creux-ès-Faïes (Guernesey). Une variante du décor de Basly est fournie par le site de « Les Calades » à Orgon (Bouches-du-Rhône). Le gobelet de la sépulture de « La Clape 5 » à Laroque-de-Fa (Aude) est l'un des rares exemplaires de la moitié occidentale de la France à livré un décor en bandes de chevrons. Ce motif semble en fait mieux représenté en Grande Bretagne où il apparaît sur plusieurs habitats des communautés des « Beakers », comme Archerfield et Fengate par exemple (GIBSON 1982). Le motif des chevrons semble néanmoins se dérouler toujours de façon continue. On notera enfin que le thème du chevron est fort représenté dans le campaniforme du Nord de l'Europe. Il aurait été plus facile d'avancer que la céramique de Basly soit influencée par la tradition décorative campaniforme sans l'originalité du tesson 6954 A dont l'interruption du motif est à notre connaissance inconnue. C'est vrai que bon nombre de tessons présentés depuis de nombreuses années ont des dimensions très faibles, ce qui limite considérablement la mesure des registres. Cependant le nombre important de vases décorés, archéologiquement complets, confirme bien qu'un décor de ce type dénote dans l'inventaire. L'exploitation chronologique de la céramique poinçonnée de Basly est donc fort délicate. On préférera en conclusion mettre en relation ces céramiques avec le fonctionnement de l'enceinte du III^{ème} millénaire ou la destruction de sa palissade qui se produirait vers 2800 avant J.-C.

3.5. Discussion

Le modeste lot de mobilier recueilli dans le secteur de la palissade a l'intérêt de témoigner d'un épandage détritique dans l'enceinte, là où l'érosion superficielle n'a pu opérer. L'association de petits tessons, de

fragments d'ossements animaux, d'éclats de silex, d'une fusaïole nous autorise à évoquer la présence d'installations domestiques au voisinage de la palissade. L'attribution chrono-culturelle de l'ensemble limité d'armatures est extrêmement difficile, étant donné la faiblesse des connaissances en ce qui concerne les armatures perçantes de la fin du Néolithique et de l'âge du Bronze. Ces vestiges ne sont pas retrouvés en quantité suffisante sur les sites d'habitat et les contextes funéraires n'en fournissent que rarement. De plus l'extrême variété typologique de ce type de pièces rend possible l'existence de faciès particuliers d'une région à l'autre. Quoiqu'il en soit, la datation de l'ensemble renvoie à un contexte global couvrant le Néolithique final et le Chalcolithique, voire le début de l'âge du Bronze. Le fragment de poignard se place correctement dans ce contexte.

La présence de pointes de flèches à l'aplomb de la palissade, près de l'entrée et de la structure d, le fait qu'elles aient toutes subies l'action du feu et les bris particuliers des armatures perçantes plaident en faveur de l'hypothèse d'un usage offensif de ces pointes, contre le barrage de l'éperon.

4. CONCLUSION

Le site de Basly peut d'ores et déjà être qualifié d'éperon fortifié se singularisant par un barrage externe qui aurait été édifié en totalité avec du bois. Dans l'emprise de l'évaluation, le nombre de poteaux utilisés pour le front de la palissade permet de proposer qu'un bon millier de pièces auraient été implantées. La construction d'un tel ouvrage implique une mobilisation communautaire importante et l'impact de l'abattage sur l'environnement forestier est certainement considérable. L'étude anthracologique des essences de bois sera nécessairement riche d'enseignement pour apprécier les relations des communautés avec le milieu forestier et le contexte écologique propre à la forêt au moment de la construction du barrage.

Sur le plan chronologique, les grands traits d'un phasage éventuel du site restent à définir. Les datations C14 placent la destruction de la palissade plus certainement dans la première moitié du III^{ème} millénaire avant J.-C. Le phasage du site s'élabore donc de part et d'autre de ce calage et placerait la problématique de la recherche dans la transition entre le Néolithique et les âges des métaux. Une longue occupation du site pourrait en outre se conformer à un modèle général mieux connu dans d'autres régions, à savoir, une certaine continuité

jusque dans le Bronze ancien. La chronologie du retranchement de Basly pourrait ainsi s'articuler autour de faits rappelant le contexte arténacien du Centre-Ouest de la France pour lequel l'occupation massive des sites de hauteurs décline au Chalcolithique (JOUSSAUME, PAUTREAU, 1989) avec cependant quelques véritables installations campaniformes et Bronze ancien sur de petites éminences.

Concernant l'évènement très singulier de la destruction massive de la palissade par le feu, l'hypothèse qu'il puisse être le résultat d'un conflit "guerrier" entre deux communautés mérite d'être évoqué. En effet, quelques remarques liminaires sur l'état de conservation des armatures montrent que seules les armatures perçantes ont subi des bris liés à un usage offensif. On se plaît à imaginer que celles-ci aient pu appartenir aux responsables de la destruction de la palissade, et qu'au contraire, les tranchantes aient appartenu aux occupants de l'enceinte ?

Malgré la faiblesse des indices typo-chronologiques régionaux, on peut rappeler que les armatures tranchantes semblent apparemment mieux représentées dans le contexte du Néolithique final. La série de Basly est ainsi comparable à celle du site des Varennes à Val-de-reuil (Eure) (Billard, Guillon et Sunder 1995) pour laquelle dominent les armatures trapézoïdales. Ce type est d'ailleurs majoritaire dans les corpus d'armatures recensés du Néolithique final de Normandie. Les armatures perçantes trouvent en revanche des similitudes avec celles des contextes campaniformes : Campaniforme de Digulleville (Manche) (LETTERLÉ, VERRON 1986) et Campaniforme/Bronze ancien de Lingreville (Manche) (BILLARD *et al.* 1995). Les armatures

perçantes deviendraient majoritaires au Campaniforme. La présence simultanée de deux types d'armatures, dont l'appartenance communautaire serait distincte, pourrait signifier que le gisement de Basly soit un site essentiel pour la définition des affinités culturelles et des séquences chronologiques des communautés installées dans la Plaine de Caen à la fin du IV^e et au début du III^e millénaire avant J.-C.

Sur le plan fonctionnel, le statut socio-économique de l'occupation n'est pas cerné. S'agit-il d'un habitat de type villageois, d'une concentration de structures économiques à vocation de stockage, d'artisanat ou de gestion du cheptel, d'un espace à vocation cérémoniel ? La fortification fut-elle une réponse à un climat social dégradé ou tout d'abord l'expression ostentatoire de la communauté occupant la vallée de La Mue ?

L'éperon de « La Campagne » à Basly n'a pas d'équivalent pour le moment dans le nord-ouest de la France et sa structuration se distingue nettement des enceintes du Centre-Ouest par exemple. Le monumentalisme assez évident du barrage avec de probables porches surmontés de tours, l'entrée centrale encadrée par deux bâtiments dessinant un puissant corridor, un éventuel "chemin de ronde" derrière la palissade pourraient rappeler des enceintes bâties en pierre sèche du domaine méditerranéen. Cette évaluation a l'intérêt de confirmer que dans la plaine de Caen, les sites d'habitats fortement structurés des IV^e et III^e millénaires sont bien présents et que leur méconnaissance s'explique pour le moment par le simple déficit des investigations de la recherche programmée sur des contextes topographiques en l'occurrence très rarement investis par la recherche préventive.

BIBLIOGRAPHIE

ANDERSEN 1997

Andersen N. - *The Sarup enclosures*. Volume 1, Jutland Archaeological Society Publications, XXXIII, 1, 1997.

BILLARD, GUILLON et SUNDER 1995

Billard C., Guillon M., Sunder F. - La sépulture collective néolithique des Varennes à Val-de-Reuil (Eure) et ses structures funéraires associées de l'âge du Bronze ancien. *Revue Archéologique de l'Ouest*, 1995, supplément n° 7 : 155- 182.

BILLARD *et al.* 1995

Billard C., Clet-Pellerin M., Lautridou J.-P. et Giffault M. - Un site protohistorique littoral dans le Havre de la Vanlée à Lingreville et Bricqueville-sur-mer (Manche). *Revue Archéologique de l'Ouest*, 12 : 73-110.

BOAS 1997

Boas N.A. - Settlements and Fields covered by sand drift in the Bronze Age, Djursland, East Jutland. In Jan Joost Assendorp (Ed), *Research on Bronze Age Settlement in North and Central Europe*, International Symposium at Hitzacker May 9-11, 1996, International Archäologie, Bd. 38, 16-28.

CHANCEREL 1999

Chancerel A. - Biéville-Beuville, La Sapée. *Bilan scientifique* 1998. D.R.A.C. Service Régional de l'Archéologie : 25-26.

CHANCEREL, KINNES, LAGNEL et KIRK 1992

Chancerel A., Kinnes I., Lagnel E. et Kirk - Le tumulus néolithique de la Commune Sèche à Colombiers-sur-Seulles (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, sup. N°5 : 17-29.

DESLOGES 1997

Desloges J. - Les premières architectures funéraires de Basse-Normandie. In CONSTANTIN C., MORDANT D., SIMONIN D. (dir.), *La culture de Cerny. Nouvelle économie, nouvelle société au Néolithique*. Actes du colloque international de Nemours (9, 10, 11 mai 1994), Mémoires du musée de Préhistoire d'Ile-de-France, 6 1997 : 515-539.

GIBSON 1982

Gibson A. - *Beaker domestic sites*. B.A.R. British Series 107 (ii), 1982.

JAHIER 1996

Jahier I. - Biéville-Beuville, les Sapins-les Parquets. *Bilan scientifique* 1995, Service Régional de l'Archéologie, D.R.A.C. Basse-Normandie, 1996 : 25.

JOUSSAUME, PAUTREAU 1989

Joussaume R. et Pautreau J.-P. - Enceintes et sites perchés du Néolithique dans le Centre-Ouest de la France. In : *Enceinte, habitat ceinturés, sites perchés. Du Néolithique au bronze ancien dans le sud de la France et les régions voisines*. Mémoire de la Société languedocienne de Préhistoire, n°2, Montpellier 1989 : 31-53.

LETTERLE et VERRON 1986

Letterlé F. et Verron G. - Un site d'habitat campaniforme à Digulleville (manche). *Revue Archéologique de l'Ouest*, 1996, supplément n° 1, 237-252.

MARCIGNY et GHESQUIERE 1997

Marcigny C. et Ghesquière E. - Dolmen de Cairon "La Pierre Tourneresse" *Bilan scientifique* 1996, Service Régional de l'Archéologie, D.R.A.C. Basse-Normandie, 1997 : 26-27.

MARTIN, MARTINEZ et PROST 1996

Martin J.-M., Martinez R. et Prost D. - Le site chalcolithique de Bettencourt-Saint-Ouen (Somme). *INTERNEO* 1, 1996 : 141-168.

SALANOVA 2000

Salanova L. - *La question du Campaniforme en France et dans les îles anglo-normandes*. CTHS, Paris 2000, 392 p.

SAN JUAN *et al.* 1999

San Juan G., Méniel P., Mattern-Zeck V., Savary X. et Jardel K. - L'occupation gauloise au nord-ouest de Caen. L'évaluation en sondage du plateau de Thaon (Calvados). *Revue archéologique de l'Ouest*, 1999, 16 : 131-194.

SAN JUAN, LE GOFF 2003

San Juan G. et Le Goff I. - La nécropole du VI^e siècle avant J.-C. de « La Campagne » à Basly (Calvados). In : *les marges de l'Armorique à l'âge du Fer. Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites*. Actes de XXIII^e colloque de l'Association Française pour l'Etude de l'Age du Fer Musée Dobrée, Nantes, 13-16 mai 1999 (Dir. B. Mandy et A. de Saulce). *Revue Archéologique de l'Ouest*, supplément n° 10, p. 59-102.

SCHWARTZ 1997

Schwartz W. - Hausgrundrisse der Bronzezeit. In : *der Gemarkung Hesel, Landkreis Leer*. J.-J. Assendorp (Hrsg.), Forschungen zur bronzezeitlichen Besiedlung in Nord und Mitteleuropa. *Internationale Archäologie* 38, 1997, 75-86.

TINEVEZ 2004

Tinevez J.-Y. (dir.) - *Le site de La Hersormais à Pléchâtel (Ille-et-Vilaine) : un ensemble de bâtiments collectifs du Néolithique final*. Société préhistorique Française. Travaux 5, 2004

VERRON 1976

Verron G. - Préhistoire de la Normandie. Extraits de "La Préhistoire Française", éditions du CNRS 1976, CRDP Caen et DRAC Basse-Normandie : 48-49.

VERRON 1982

Verron G. - Les origines préhistoriques de Caen. *Recueil d'études offertes en hommage au doyen Michel de Boüard*, vol. II, Caen, Annales de Normandie 1982 : 567-584.